

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
MERCREDI 23 JUN 2021 sous la présidence de M. Benoît COCHET, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au comités de pilotage et tirage au sort des citoyens pour le projet cœur de ville Montreuil-Juigné » 2021-2026.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la délimitation d'un périmètre d'aménagement, à l'institution d'un sursis à statuer et d'un droit de préemption urbain renforcé pour le projet cœur de Ville.

-Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la rénovation énergétique du groupe scolaire Marcel Pagnol et l'attribution des marchés conformément aux indications figurant dans le tableau ci-dessus, pour les 14 lots :

Lots	Entreprise	Adresse	Montant de l'offre H.T.	soit un montant TTC de :
01 - Terrassements / VRD / Espaces verts	<i>(lot déclaré infructueux - motif : offre inacceptable)</i>			
02 - Désamiantage / Déconstruction	SARLARALIA	49070 BEAUCOUZÉ	9 450,00 €	11 340,00 €
03 - Gros œuvre / Démolition intérieure	<i>(lot déclaré infructueux - motif : offre inacceptable)</i>			
04 - Étanchéité	SARL BORDEAU COUVERTURE	49460 SOULAIRE ET BOURG	327 926,26 €	393 511,51 €
05 - Isolation thermique par l'extérieur	SARL LUCAS ANGERS	49017 ANGERS Cedex 01	210 963,92 €	253 156,70 €
06 - Menuiseries extérieures aluminium / Métallerie	SARL AD2M	53200 CHÂTEAU GONTIER	329 600,00 €	395 520,00 €
07 - Menuiseries intérieures bois	GAY MENUISERIE	49800 LOIRE AUTHION (ANDARD)	51 973,93 €	62 368,72 €
08 - Cloisons / Doublages / Plafonds	FOUILLET PLATRERIE	49240 AVRILLÉ	54 000,00 €	64 800,00 €
09 - Plafonds suspendus	APM - ATELIER DES PLAFONDS DU MAINE	49070 SAINT LEGER DE LINIERES	41 500,00 €	49 800,00 €
10 - Carrelage / Faïence	SAS MALEINGE	49115 SAINT PIERRE MONTLIMART	44 700,00 €	53 640,00 €
11 - Sols souples	VALLEE ATLANTIQUE SAS	49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	80 036,56 €	96 043,87 €
12 - Peinture / Revêtements muraux	VALLEE ATLANTIQUE SAS	49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	82 636,34 €	99 163,61 €
13 - Chauffage / Ventilation	SAS MISSENAUD QUINT B	49000 ÉCOUFLANT	587 991,95 €	705 590,34 €
14 - Électricité courants forts et faibles / Incendie	ATEBI ENERGIES	49125 TIERCÉ	173 350,11 €	208 020,13 €
			<b>1 994 129,07 €</b>	<b>2 392 954,88 €</b>
			TOTAL H.T.	TOTAL T.T.C.

(Les lots surlignés en gris sont issus de la 2ème consultation)

- Le Conseil, à l'unanimité, autorise le principe de dons d'herbe à titre gracieux sur le domaine public.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la remise de loyers pour la SARL Poreba gérante de la guinguette en raison du Covid-19.

- Le Conseil, à l'unanimité, approuve le compte rendu annuel d'activités de l'opération du Val 2 au 31/12/2020. **Mme Célia DIDIER ne prend pas part au débat et au vote en raison de sa fonction en tant que membre du Conseil d'Administration à Alter Public.**

- Le Conseil, à l'unanimité, approuve le compte rendu annuel d'activités de l'opération Hameau de la Vallée au 31/12/2020. **Mme Célia DIDIER ne prend pas part au débat et au vote en raison de sa fonction en tant que membre du Conseil d'Administration à Alter Public.**

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la convention conclue avec l'OGEC Notre-Dame concernant le subventionnement de la restauration.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve le mandat spécial aux élus concernés par le déplacement à Brest dans le cadre de la labellisation ville active et sportive.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la fixation du tarif du spectacle théâtral du 21 janvier 2022.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la dénomination du Chemin des Noues au lieu-dit Les Noues à la demande des riverains pour le situer géographiquement, faciliter le repérage et le travail des services publics ou commerciaux et le localiser sur les GPS.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la dénomination de deux impasses situées près de la rue Pierre et Marie Curie :
  - Impasse Nicolas Copernic
  - Impasse Georges CharpakCette délibération annule et remplace la délibération n° 15/2021 du 28 janvier 2021.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative aux astreintes du personnel communal.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au recrutement de sept agents non permanents pour accroissement temporaire d'activité au service écoles et entretien des locaux.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la diminution de temps de travail d'un agent. **M. Yvonnick TERRIEN ne prend pas part au débat et au vote en raison de son lien indirect avec l'objet de la délibération.**
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au recrutement d'un agent saisonnier pour la piscine municipale.

**Fait à MONTREUIL-JUIGNÉ, le 30 juin 2021**

**Le Maire,  
Benoît COCHET**

